

Version intégrale

POLITIQUE DE L'ENFANT

Naître, grandir, s'épanouir à Montréal :
de l'enfance à l'adolescence

Montréal 

MOT DU MAIRE



Les enfants sont l'avenir de Montréal. Chacun d'eux doit pouvoir grandir, s'épanouir et atteindre son plein potentiel, sans égard à l'identité ethnique, culturelle, religieuse, de genres ou aux conditions sociales et de santé.

La Politique de l'enfant de la Ville de Montréal intitulée *Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence* démontre notre engagement à outiller nos enfants de 0 à 17 ans afin qu'ils deviennent des citoyens à l'esprit ouvert, autonomes, bien dans leur peau et désireux de se réaliser.

Totalement inclusive, notre Politique de l'enfant s'articule autour de cinq axes d'intervention pensés et réalisables à l'échelle du quartier. Chacun aborde des facettes importantes touchant le développement global de l'enfant comme l'accessibilité et la sécurité des infrastructures, la saine alimentation, la persévérance et la réussite scolaires, la pratique de l'activité physique et la mobilisation des familles et des communautés.

Le temps est venu d'agir, de prendre nos responsabilités. C'est un véritable mouvement en faveur de l'enfance que nous créons aujourd'hui, un legs intangible mais d'une importance indiscutable pour l'avenir de notre métropole.

J'invite tous les acteurs de la vie municipale à se joindre à nous pour développer le « réflexe enfants », afin qu'en tout temps et en toute circonstance, nos actions soient adaptées aux multiples visages et réalités des enfants.

En permettant aux enfants de naître, grandir et s'épanouir à Montréal, nous leur donnons toutes les chances de faire du Montréal de demain, une ville prospère, ouverte, inclusive bref, un modèle du vivre ensemble.



Denis Coderre

MOT DE L'ÉLUE RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT



L'adoption de la première Politique de l'enfant de la Ville de Montréal est un geste audacieux et important qui vise à améliorer le quotidien de nos plus jeunes citoyens âgés de 0 à 17 ans.

Si le rôle de la Ville est plus évident dans certains domaines comme l'aménagement de ruelles vertes et blanches, la mise à niveau des installations sportives ou l'apaisement de la circulation sur les parcours écoliers, la politique que nous vous présentons se veut ambitieuse. Pour donner à nos enfants et à nos adolescents la chance de grandir dans une communauté solidaire et un milieu stimulant où ils sentent qu'ils ont leur place, nous souhaitons agir de concert avec les acteurs du milieu de l'enfance et toute la société montréalaise.

Nous voulons également répondre aux besoins de tous les enfants, prendre en compte leurs opinions et ainsi enrichir leur quotidien. Pour cela, nous mettons en place des actions qui s'inscrivent dans le temps et qui se déroulent tout au long de l'année.

La collaboration et la concertation sont incontournables dans la réalisation de cette politique. En effet, les acteurs communautaires, culturels, sportifs et économiques ont tous à cœur le bien-être des enfants. De plus, le milieu scolaire sera un allié indispensable en tant que principal milieu de vie des enfants et des adolescents. Par cette politique, Montréal veut agir, mais également faciliter, accompagner, soutenir et concerter les efforts de tous.

Quant aux nombreux défis qui concernent les petits et les grands dans une métropole comme Montréal, seuls le talent, l'enthousiasme et la diversité des ressources permettront de les relever.

Érika Duchesne

NOS ENFANTS, NOTRE PRÉSENT ET NOTRE AVENIR

Les enfants sont l'avenir. De cette vérité toute simple et universelle en découle une autre : en accompagnant les enfants dans leur cheminement vers l'âge adulte, nous préparons la relève, nous investissons autant dans leur avenir que dans celui de toute la société.

À Montréal, nous voulons que nos enfants aient toutes les chances de devenir des citoyens à l'esprit ouvert, autonomes, soucieux des autres et d'eux-mêmes, intellectuellement, culturellement et physiquement actifs, bien dans leur peau et désireux de se réaliser. Nous voulons aussi que nos enfants reçoivent le respect, l'écoute et le soutien de leur communauté.

Par cette politique, la Ville de Montréal reconnaît que de nombreux intervenants œuvrent déjà de manière efficace pour accompagner les enfants tout au long de leur développement. Ainsi, étant donné l'importance des défis qui doivent être relevés actuellement, toutes les forces disponibles doivent être mobilisées.

Avec l'intention avouée de créer un mouvement en faveur de l'enfance, la Ville annonce donc sa détermination à renforcer son action et son soutien dans toutes les sphères où elle peut, directement ou indirectement, contribuer à l'épanouissement des enfants.

LES PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER

Créative et dynamique, Montréal figure au palmarès des villes où il fait bon vivre en Amérique du Nord. Toutefois, à l'instar des autres grandes villes, elle fait face à des défis de taille qui nécessitent une forte capacité d'adaptation. L'administration municipale doit constamment innover afin de continuer à améliorer la qualité de vie, planifier des actions en fonction des besoins prioritaires de la population et assurer le suivi des impacts de ces actions.

Comme dans toute grande ville, force est d'admettre que les citoyens ne profitent pas tous également des avantages que Montréal procure. Le faible revenu de plusieurs familles est une réalité préoccupante. L'isolement qu'il peut générer restreint la pleine participation sociale et citoyenne. Combattre la pauvreté et briser l'isolement est par conséquent un des principaux défis à relever.

La diversité culturelle est une des richesses de Montréal. Ainsi, pour favoriser le vivre-ensemble, des efforts constants doivent être consentis afin d'améliorer la situation économique et l'intégration sociale de plusieurs familles autochtones et immigrantes.

Relever ces défis nécessite le déploiement de nombreuses stratégies d'intervention émanant aussi bien de la Ville de Montréal et d'autres organisations que de la société civile, afin que tous les enfants grandissent dans un milieu stimulant et s'épanouissent pleinement.

LA VISION

Que, de la naissance à la majorité, tous les enfants de Montréal puissent chaque jour grandir et s'épanouir selon leur plein potentiel.

L'OBJECTIF D'ENSEMBLE

Depuis des décennies, de nombreuses organisations agissent dans l'intérêt des enfants montréalais, à une étape ou l'autre de leur croissance. C'est en considération de ces actions et en s'appuyant sur l'expertise de ses partenaires que la Ville a établi l'objectif d'ensemble de la Politique de l'enfant, qui s'énonce ainsi :

Développer le « réflexe enfants » en amenant les acteurs municipaux et leurs partenaires à intensifier leurs actions, en concertation, et à adapter ces actions aux multiples visages et réalités des enfants de la métropole.

Plus précisément, cette politique vise à :

- Contribuer à la création d'environnements favorables au développement global de tous les enfants montréalais;
- Permettre aux tout-petits de naître et de grandir dans des familles outillées pour les accueillir et en prendre soin;
- Offrir un continuum de services qui répond aux différents besoins des enfants, notamment en favorisant la découverte, l'apprentissage et l'épanouissement;
- Soutenir les actions qui guident les enfants dans leur parcours éducatif vers l'autonomie.

La réalisation de ces objectifs aura notamment pour résultats de multiplier les réseaux, de maximiser les apprentissages et de renforcer la volonté d'agir au bénéfice des enfants.

LE PUBLIC CIBLE

La Politique de l'enfant prend en compte tous les enfants de 0 à 17 ans de Montréal : filles et garçons, aux diverses identités ethniques, culturelles, religieuses, de genres, de toutes conditions sociales et de santé.

Par enfants, la Ville désigne tous ceux et celles qui sont à naître, les tout-petits (0-3 ans), les enfants d'âge préscolaire et scolaire (4-11 ans) et les adolescents jusqu'à l'âge de la majorité (12-17 ans).

LES ASSISES

Les principales conventions et chartes qui encadrent aussi bien les actions de tous les citoyens que celles de la Ville de Montréal sont à la base de la Politique de l'enfant. Ce sont :

- La Convention internationale relative aux droits de l'enfant;
- La Charte canadienne des droits et libertés;
- La Charte québécoise des droits et libertés de la personne;
- La Charte montréalaise des droits et des responsabilités.



« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. »

Convention internationale relative aux droits de l'enfant

« Une offre de services équitable tient compte de la diversité des besoins des citoyennes et des citoyens. »

Charte montréalaise des droits et des responsabilités (article 10)

« La Ville de Montréal s'engage à prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour prévenir et contrer la pauvreté et l'exclusion sociale. »

Charte montréalaise des droits et des responsabilités (article 18 ee)

Par ailleurs, cette politique s'appuie sur les connaissances scientifiques relatives au développement des enfants, notamment celles touchant l'importance :

- De reconnaître que les enfants naissent avec la capacité de ressentir et d'apprendre¹;
- D'agir tôt, dans une optique de prévention, sur les environnements et les relations des enfants²;
- De limiter l'exposition des enfants à un stress toxique et à ses effets néfastes sur leur cerveau en développement³;
- De soutenir le développement des compétences.

Parmi ces connaissances, le concept de maturité scolaire est considéré comme un outil essentiel pour connaître les vulnérabilités des enfants et intervenir de manière adéquate.

Enfin, la Politique de l'enfant rejoint et renforce l'ensemble des politiques, plans d'action et stratégies d'intervention actuellement en vigueur à la Ville de Montréal, au profit des enfants et des adolescents.

Les cinq domaines de maturité scolaire

- Santé physique et bien-être
- Compétence sociale
- Maturité affective
- Développement cognitif et langagier
- Habiletés de communication et connaissances générales

Source : *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Rapport régional – 2008*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

1. The National Academies Press, *From Neurons to Neighborhoods: The Science of Early Childhood Development*, Washington, D.C., 2000.
2. *Idem*.
3. Véronique Menand, Catherine Béland, Emy Martineau-Rihault et Isabelle Lafontaine, *Rapport du 2^e Symposium de pédiatrie sociale en communauté : Agir ensemble pour réduire l'impact du stress toxique sur l'enfant*, Division du transfert des connaissances, Fondation du Dr Julien, juin 2013.

LES VALEURS

Égalité, équité et respect : basée sur une approche d'**égalité des chances**, cette politique permettra d'offrir **équitablement** les conditions de développement favorables et nécessaires au bien-être de tous les enfants montréalais, et ce, quels que soient leurs milieux (familial, social, économique), par des interventions cohérentes et **respectueuses** de leurs droits fondamentaux.



LES PRINCIPES DIRECTEURS

Pour sa Politique de l'enfant, la Ville de Montréal adopte des principes directeurs qui sont conformes à plusieurs de ses priorités, principalement l'inclusion sociale des populations vulnérables, la lutte contre la pauvreté et le développement durable.

L'inclusion de tous les enfants

La Ville veut contribuer à inclure tous les enfants au sein de la collectivité montréalaise, afin de réaliser un meilleur vivre-ensemble.

L'écoute des besoins

Le développement de l'enfant étant influencé par différents environnements et une multitude d'acteurs, la Ville s'emploiera à connaître les besoins des enfants, des familles et de leurs milieux de vie, notamment par une écoute active, et à répondre à ces besoins avec l'aide de ses partenaires.

L'accompagnement vers l'autonomie

Cette politique veut renforcer les capacités des enfants et de leurs familles à être des acteurs de leur propre épanouissement. Aussi, la Ville entend favoriser les approches et les interventions qui accompagnent les enfants et leurs familles vers l'autonomie.

La flexibilité des réponses

Chaque communauté, chaque quartier a développé des interventions adaptées aux besoins des enfants qui y vivent. La Ville veut respecter ces acquis et, pour cela, favoriser des interventions différenciées, pouvant être modulées selon les lieux, les changements sociaux qui se produisent et les nouveaux défis qui se présentent.

Le travail en partenariat

De nombreuses organisations travaillent déjà de concert pour offrir des services et réaliser des projets et des programmes au profit des enfants et de leurs familles. En se basant sur cette formule gagnante, la Ville souhaite faciliter les arrimages et favoriser les interventions complémentaires et enrichissantes.

A photograph of three young children sitting on a wooden floor, playing with colorful blocks. The child in the center is a boy with dark hair, wearing a white sweater with black horizontal stripes on the sleeves, looking directly at the camera with a wide smile. To his left is a girl with light brown hair, also smiling. To his right is another girl with dark hair, wearing a blue denim shirt, smiling. In the background, other children are visible but out of focus. The scene is brightly lit, suggesting an indoor play area.

LES CINQ AXES D'INTERVENTION

Le développement et l'apprentissage des enfants se produisent par phases qui peuvent varier d'un enfant à l'autre et selon l'âge. La Politique de l'enfant contribuera à répondre aux besoins cognitifs, affectifs, physiques et sociaux des enfants et à assurer leur développement optimal, tout en tenant compte de leur évolution particulière.

Les actions qui découleront de cette politique s'articuleront autour des axes suivants :

1 La sécurité et l'accessibilité des environnements urbains

Si l'*Economist Intelligence Unit* a reconnu Montréal comme la deuxième ville la plus sécuritaire au Canada en 2015, c'est, entre autres, parce que la Ville aménage les lieux publics pour les rendre accessibles et sécuritaires pour tous les citoyens.

Afin de conserver ce titre, la Ville doit offrir aux enfants un environnement urbain encore plus propice au jeu et à la découverte, notamment en valorisant l'innovation.

La métropole doit être pensée selon les besoins et caractéristiques des enfants. Parcs, rues, ruelles, pistes cyclables et autres infrastructures susceptibles d'accueillir des enfants doivent être conçus et aménagés de manière sécuritaire, attrayante et universellement accessible. La mise sur pied de projets et de services à l'intention des enfants tiendra aussi compte de leurs caractéristiques : taille, capacité physique, vulnérabilité, stade de développement, etc.

2 La sécurité alimentaire et la saine alimentation

La sécurité alimentaire et la saine alimentation constituent des priorités d'intervention incontournables. Selon le Bilan-Faim 2015 de l'organisme Moisson Montréal, 146 230 Montréalais reçoivent une aide alimentaire chaque mois, et 33 860 de ces bénéficiaires (23 %) sont des enfants.

Pour favoriser le développement optimal de chaque enfant, il faut agir sur sa ressource première : l'alimentation. Celle-ci doit être saine, accessible aussi bien économiquement que géographiquement et comporter, en variété et en qualité, tout ce dont l'enfant a besoin pour grandir en santé.

3 La persévérance scolaire et la réussite éducative

Sur l'île de Montréal, le taux de diplomation est en constante progression (76 % au secondaire en 2014). Néanmoins, 29 % des enfants de maternelle sont vulnérables dans au moins un domaine de maturité scolaire.

Du préscolaire à la fin du secondaire, l'école est un des principaux lieux de vie, d'apprentissage et de socialisation des enfants. Afin que ceux-ci poursuivent leurs études et deviennent des citoyens épanouis, compétents et engagés, il importe d'intensifier les interventions qui, dans et autour des établissements scolaires, valorisent la persévérance et incitent les élèves à prendre une part active à la vie de leur communauté.

4

L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

Selon la littérature scientifique, il est essentiel d'encourager les tout-petits et les jeunes à pratiquer des activités culturelles, physiques et de loisirs.

Sources d'apprentissage, de santé physique et intellectuelle ainsi que de plaisir, la culture, les arts, les sports et les loisirs doivent être accessibles aux enfants et à leurs familles. De très nombreux services et activités sont déjà offerts, gratuitement ou à faible coût, par les organismes locaux et la Ville de Montréal. Il faut préserver et enrichir cet acquis dans les quartiers et à l'échelle de la ville, à longueur d'année. Tous les enfants devront profiter des mêmes occasions pour développer les habiletés qui encadrent de saines habitudes de vie.

5

Les familles et les communautés

Les familles montréalaises ont changé au fil des ans, leurs origines et leurs conditions de vie s'étant considérablement diversifiées. Les enfants vivent dans des quartiers dont les réalités sont multiples. Ils doivent y grandir en s'ouvrant sur le monde et, dans un premier temps, sur leur monde.

Parce qu'ils sont parties prenantes de ce qui les entoure, il faut souligner et favoriser la mobilisation des acteurs de ces principaux lieux d'appartenance et d'ancrage des enfants – parents, membres et intervenants de la communauté, organismes du quartier, personnel de l'école –, et reconnaître l'importance de leur contribution et de leur engagement.



LES RÔLES QUE LA VILLE ASSUMERA

Les enfants sont la responsabilité des parents, au sein d'une communauté aidante et soucieuse de leur développement global. Conformément à sa mission de veiller au bien-être et à la sécurité de toutes ses citoyennes et de tous ses citoyens, la Ville de Montréal agira de manière à ce que cette politique puisse profiter à chaque enfant montréalais, c'est-à-dire en renforçant ses interventions et ses partenariats et en jouant le rôle de facilitatrice.

Ainsi, la Ville entend exercer pleinement son leadership en matière d'enfance, tout en agissant de concert avec ses partenaires. Bien consciente qu'elle ne peut à elle seule répondre à tous les besoins des enfants, elle prônera la mise en commun de l'expertise et des ressources des intervenants, selon une approche intégrée et structurante visant le soutien aux parents.

Elle cherchera notamment à :

- Développer des partenariats et une concertation efficaces et durables;
- Mettre en place des mesures qui répondent aux besoins des enfants et des familles et qui facilitent leur participation sociale;
- Associer ses mandataires à la mise en œuvre de la politique.

La Ville prendra également soin d'évaluer l'impact de ses interventions pour s'assurer de la portée concrète et structurante de la politique et de son effet sur le plein épanouissement des enfants. Elle devra, à cette fin, établir les bénéfices attendus des actions à mener et concevoir un cadre d'évaluation.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT

Pour grandir sainement, un enfant a besoin du soutien de sa famille et de sa communauté. Ce soutien prend de multiples formes, mais il repose toujours sur l'affection des proches et une grande volonté d'accompagnement de toutes les personnes qui l'entourent.

Dans cette relation de l'enfant au monde, la Ville de Montréal a un rôle important à jouer. À la fois leader, partenaire et facilitatrice, elle peut contribuer considérablement à créer des environnements favorables, à outiller les familles et à offrir des services qui contribuent à faire du parcours éducatif une réussite.

Par cette politique, la Ville de Montréal s'engage donc à déployer encore davantage ses actions, son soutien et son accompagnement afin que tous les enfants montréalais puissent s'épanouir selon leur plein potentiel. Elle invite aussi ses diverses unités à développer le « réflexe enfants ».

Cette politique se concrétisera par un plan d'action dont les mesures concrètes s'appliqueront prioritairement dans les quartiers et les arrondissements, en partenariat avec les organismes locaux et en tenant compte de leur expertise, tout en misant sur l'innovation. Et parce que la société évolue rapidement, la Politique de l'enfant sera actualisée tous les cinq ans afin qu'elle demeure toujours en concordance avec les besoins des enfants et des familles.

En investissant temps, ressources et efforts pour nos enfants, nous investissons dans notre propre avenir, nous nous donnons les meilleures chances de faire du Montréal de demain une métropole prospère et ouverte sur le monde, une ville dont les citoyens sont épanouis, autonomes, ouverts sur le monde et actifs.

ville.montreal.qc.ca/enfants